



## Procès-Verbal Installation du Conseil Communautaire du Pays Meslay-Grez. § Élections du Président § des Vice-présidents

### **Nombre de membres dont le Conseil doit être composé : 42**

- Nombre de conseillers en exercice : 42
- Nombre de conseillers qui assistent  
à la séance : 39
- Nombre d'excusés ayant donné pouvoir : 2

*L'an deux mil quatorze le mardi quinze avril à 20 heures 30, les membres du Conseil Communautaire du Pays de Meslay-Grez se sont réunis à la salle « Amphi » du pôle intercommunal sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, conformément aux articles L2121-10 et L2122-8 du Code général des collectivités territoriales.*

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur BOUVET Norbert, Président sortant, qui a fait l'appel des présents.

### Etaient présents :

- Messieurs Langlois Gustave, Olivier Jean-Pierre, Huet Marcelin, Lavoué Christian, Ferran David, Lochu Gérard, Gangnat Pascal, Chauveau Jacky, Avallart Pierre, Landelle Jean-Luc, Cottureau Michel, Lassalle Jean-François, Gaudin Joseph, Legeay Franck, Lambert Paul, Bellay Jean-Louis, Pennel Ludovic, Gendron Didier, Poulain Jean-Marc, Bordier Pierre, Boulay Christian, Foucault Roland, Chauvin Christophe, Boisseau André, Abafour Michel, Boizard Bernard, Bréhin Jean-Claude, Sabin Jacques, Buchot André.
- Mesdames Jouanneaux Claire, Rapin Yveline, Mahieu Céline, Morand Marie-Claude, Perthué Evelyne, Ruault Brigitte, Launay Noëlle, Monneret Françoise, Helbert Marie-Claude, Frétygné Cécile.

### Etaient absents excusés :

- Madame Gautier Huguette conseiller communautaire donne pouvoir à Monsieur Boulay Christian pour voter en son nom.
- Monsieur Mocher Frédéric conseiller communautaire donne pouvoir à Monsieur Boisseau André pour voter en son nom.
- Monsieur Bouchet Hervé.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-245300223-20140415-15042014-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2014

Il a ensuite donné la parole à Madame Morand Marie-Claude la plus âgé(e) des membres qui a pris la Présidence et a déclaré installer Mrs (Mmes) :

Commune	Nom	Prénom
ARQUENAY	LANGLOIS	Gustave
ARQUENAY	OLIVIER	Jean-Pierre
BALLEE	HUET	Marcellin
BALLEE	JOUANNEAUX	Claire
BANNES	LAVOUÉ	Christian
BAZOUGERS	RAPIN	Yveline
BAZOUGERS	FERRAN	David
BAZOUGERS	LOCHU	Gérard
BEAUMONT PIED DE BOEUF	GANGNAT	Pascal
BOUERE	CHAUVEAU	Jacky
BOUERE	AVALLART	Pierre
BOUERE	MAHIEU	Céline
CHEMERE LE ROI	LANDELLE	Jean-Luc
COSSE EN CHAMPAGNE	MORAND	Marie- Claude
EPINEUX LE SEGUIN	COTTEREAU	Michel
GREZ EN BOUERE	LASSALLE	Jean-François
GREZ EN BOUERE	PERTHUÉ	Evelyne
GREZ EN BOUERE	GAUDIN	Joseph
LA BAZOUGE DE CHEMERE	LEGEAY	Franck
LA BAZOUGE DE CHEMERE	BOUCHET	Hervé
LA CROPTTE	LAMBERT	Paul
LE BIGNON DU MAINE	BELLAY	Jean-Louis
LE BURET	PENNEL	Ludovic
MAISONCELLES DU MAINE	GENDRON	Didier
MAISONCELLES DU MAINE	RUJULT	Brigitte
MESLAY DU MAINE	LAUNAY	Noëlle
MESLAY DU MAINE	POULAIN	Jean-Marc
MESLAY DU MAINE	GAUTIER	Huguette
MESLAY DU MAINE	BORDIER	Pierre
MESLAY DU MAINE	MONNERET	Françoise
MESLAY DU MAINE	BOULAY	Christian
PREAUX	FOUCAULT	Roland
RUILLE FROID FONDS	HELBERT	Marie-Claude
RUILLE FROID FONDS	CHAUVIN	Christophe
SAINT BRICE	BOISSEAU	André
SAINT BRICE	MOCHER	Frédéric
SAINT CHARLES LA FORÊT	ABAFOUR	Michel
SAINT DENIS DU MAINE	BOIZARD	Bernard
SAINT LOUP DU DORAT	BREHIN	Jean-Claude
VILLIERS CHARLEMAGNE	SABIN	Jacques
VILLIERS CHARLEMAGNE	BUCHOT	André
VILLIERS CHARLEMAGNE	FRETIGNÉ	Cécile

Dans leurs fonctions de conseillers Communautaires de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez.

- Le Conseil a choisi pour secrétaire le plus jeune des membres : Monsieur CHAUVIN Christophe

# ELECTION DU PRESIDENT

Madame Morand Marie-Claude, doyenne des membres, après avoir donné lecture des articles L-2122-4, L-2122-7 et L-2122-8 du Code général des collectivités territoriales, a invité le Conseil Communautaire à procéder à l'élection du Président conformément aux dispositions prévues par les articles L-5211-1 et L-2122-7 du Code général des collectivités territoriales.

Considérant que le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3<sup>ème</sup> tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote dans les conditions réglementaires.

## Premier tour de scrutin (1)

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de conseillers présents et représentés	41
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	41
- Bulletins blancs ou nuls	5
- Suffrages exprimés	36
o Majorité absolue	19

Ont obtenu :

Monsieur Boizard Bernard	Trente quatre	34 Voix
Monsieur Chauveau Jacky	Deux	2 Voix

Monsieur **Bernard BOIZARD** ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé **Président** et a été immédiatement installé.

## FIXATION DU NOMBRE DE POSTES DE VICE-PRESIDENTS

Après avoir été élu Président de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, conformément à l'article L5211-10 du C.G.C.T., Monsieur Bernard Boizard, propose aux membres du conseil communautaire de fixer le nombre de Vice-présidents.

Conformément aux dispositions de l'article L5211-10 du CGCT le nombre de vice-présidents ne peut excéder 20% de l'effectif légal du Conseil Communautaire arrondi à l'entier supérieur soit neuf postes pour ce qui concerne la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez.

L'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de Vice-présidents supérieur, sans pouvoir dépasser 30% de son propre effectif et le nombre de quinze.

Aussi, le Président propose aux membres du Conseil Communautaire de fixer à 9 (neuf) le nombre de Vice-présidents.

Les membres de la Communauté de Communes, après en avoir délibéré, par :

➤ 41 voix pour,

- **Décident la création de 9 (neuf) postes de Vice-présidents.**

## Election du premier Vice-président

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Mr Bernard Boizard élu Président, à l'élection du premier Vice-Président.

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.5211-1 et L.2122-7. Considérant que le ou les Vice-présidents (et éventuellement les autres membres du bureau) sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin et l'élection a lieu à la majorité absolue, il est procédé à un 3<sup>ème</sup> tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote dans les conditions réglementaires.

### Premier tour de scrutin - Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de conseillers présents et représentés	41
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	41
- Bulletins blancs ou nuls	3
- Suffrages exprimés	38
o Majorité absolue	20

Ont obtenu :

Madame LAUNAY Noëlle	Trente sept	37 Voix
Monsieur BOISSEAU André	Une	1 Voix

Madame **Noëlle LAUNAY** ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée **Premier** Vice-Président et a été immédiatement installé

## Election du deuxième Vice-président

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Bernard Boizard élu Président, à l'élection du deuxième Vice-Président.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote dans les conditions réglementaires.

### Premier tour de scrutin - Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de conseillers présents et représentés	41
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	41
- Bulletins blancs ou nuls	9
- Suffrages exprimés	32
o Majorité absolue	17

Ont obtenu :

Monsieur LASSALLE Jean-François	Vingt et une	21 Voix
Monsieur CHAUVEAU Jacky	Six	6 Voix
Monsieur LANGLOIS Gustave	Une	1 Voix
Monsieur BOISSEAU André	Une	1 Voix
Monsieur POULAIN Jean-Marc	Deux	2 Voix
Monsieur ABAFOUR Michel	Une	1 Voix

Monsieur **Jean-François LASSALE** ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé **Deuxième** Vice-Président et a été immédiatement installé

## Election du troisième Vice-président

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Bernard Boizard élu Président, à l'élection du troisième Vice-Président.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote dans les conditions réglementaires.

### Premier tour de scrutin - Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de conseillers présents et représentés	41
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	41
- Bulletins blancs ou nuls	2
- Suffrages exprimés	39
o Majorité absolue	20

Ont obtenu :

Monsieur CHAUVEAU Jacky	Trente sept	37 Voix
Monsieur POULAIN Jean-Marc	Une	1 Voix
Monsieur LANGLOIS Gustave	Une	1 Voix

Monsieur **Jacky CHAUVEAU** ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé **Troisième** Vice-président et a été immédiatement installé.

## Election du quatrième Vice-président

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Bernard Boizard élu Président, à l'élection du quatrième Vice-Président.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote dans les conditions réglementaires.

### Premier tour de scrutin - Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de conseillers présents et représentés	41
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	41
- Bulletins blancs ou nuls	1
- Suffrages exprimés	40
o Majorité absolue	21

Ont obtenu :

Monsieur COTTREAU Michel	Trente trois	33 Voix
Monsieur POULAIN Jean-Marc	Trois	3 Voix
Monsieur BOISSEAU André	Deux	2 Voix
Monsieur LANGLOIS Gustave	Une	1 Voix
Monsieur BOULAY Christian	Une	1 Voix

Monsieur **Michel COTTREAU** ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé **Quatrième** Vice-président et a été immédiatement installé.

## Election du cinquième Vice-président

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Bernard Boizard élu Président, à l'élection du cinquième Vice-Président.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote dans les conditions réglementaires.

### Premier tour de scrutin - Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de conseillers présents et représentés	41
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	41
- Bulletins blancs ou nuls	0
- Suffrages exprimés	41
o Majorité absolue	21

Ont obtenu :

Madame RAPIN Yveline	Trente six	36 Voix
Monsieur FOUCAULT Roland	Une	1 Voix
Monsieur BOISSEAU André	Une	1 Voix
Monsieur ABAFOUR Michel	Une	1 Voix
Monsieur GAUDIN Joseph	Une	1 Voix
Monsieur LANGLOIS Gustave	Une	1 Voix

Madame **Yveline RAPIN** ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée **Cinquième** Vice-président et a été immédiatement installé.

## Election du sixième Vice-président

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Bernard Boizard élu Président, à l'élection du sixième Vice-Président.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote dans les conditions réglementaires.

### Premier tour de scrutin - Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de conseillers présents et représentés	41
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	41
- Bulletins blancs ou nuls	2
- Suffrages exprimés	39
o Majorité absolue	20

Ont obtenu :

Monsieur SABIN Jacques	Vingt huit	28 Voix
Monsieur POULAIN Jean-Marc	Six	6 Voix
Monsieur LAVOUE Christian	Deux	2 Voix
Monsieur GAUDIN Joseph	Une	1 Voix
Monsieur AVALLARD Pierre	Une	1 Voix
Monsieur PENNEL Ludovic	Une	1 Voix

Monsieur **Jacques SABIN** ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé **Sixième** Vice-président et a été immédiatement installé.

## Election du septième Vice-président

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Mr Bernard Boizard élu Président, à l'élection du septième Vice-Président.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote dans les conditions réglementaires.

### Premier tour de scrutin - Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de conseillers présents et représentés	41
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	41
- Bulletins blancs ou nuls	2
- Suffrages exprimés	39
o Majorité absolue	20

Ont obtenu :

Monsieur GENDRON Didier	Vingt deux	22 Voix
Monsieur POULAIN Jean-Marc	Treize	13 Voix
Monsieur LAVOUE Christian	Une	1 Voix
Madame HELBERT Marie-Claude	Une	1 Voix
Monsieur BORDIER Pierre	Une	1 Voix
Monsieur BREHIN Jean-Claude	Une	1 Voix

Monsieur **Didier GENDRON** ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé **Septième** Vice-président et a été immédiatement installé.

## Election du huitième Vice-président

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Mr Bernard Boizard élu Président, à l'élection du huitième Vice-Président.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote dans les conditions réglementaires.

### Premier tour de scrutin - Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de conseillers présents et représentés	41
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	41
- Bulletins blancs ou nuls	1
- Suffrages exprimés	40
o Majorité absolue	21

Ont obtenu :

Monsieur POULAIN Jean-Marc	Dix neuf	19 Voix
Monsieur HUET Marcelin	Douze	12 Voix
Monsieur GANGNAT Pascal	Sept	7 Voix
Monsieur LAVOUE Christian	Une	1 Voix
Monsieur LANGLOIS Gustave	Une	1 Voix

## Deuxième tour de scrutin - Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de conseillers présents et représentés	41
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	41
- Bulletins blancs ou nuls	0
- Suffrages exprimés	41
o Majorité absolue	21

Ont obtenu :

Monsieur POULAIN Jean-Marc	Dix neuf	19 Voix
Monsieur HUET Marcelin	Douze	12 Voix
Monsieur GANGNAT Pascal	Huit	8 Voix
Monsieur LAVOUE Christian	Deux	2 Voix

## Troisième tour de scrutin - Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de conseillers présents et représentés	41
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	41
- Bulletins blancs ou nuls	0
- Suffrages exprimés	41
o Majorité absolue	21

Ont obtenu :

Monsieur POULAIN Jean-Marc	Vingt	20 Voix
Monsieur HUET Marcelin	Onze	11 Voix
Monsieur GANGNAT Pascal	Huit	8 Voix
Monsieur LAVOUE Christian	Deux	2 Voix

Monsieur **Jean-Marc POULAIN** ayant obtenu la majorité, a été proclamé **Huitième** Vice-président et a été immédiatement installé.

## **Election du neuvième Vice-président**

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Bernard Boizard élu Président, à l'élection du neuvième Vice-Président.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote dans les conditions réglementaires.

## Premier tour de scrutin - Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de conseillers présents et représentés	41
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	41
- Bulletins blancs ou nuls	1
- Suffrages exprimés	40
o Majorité absolue	21

Ont obtenu :

Monsieur LANDELLE Jean-Luc	Vingt quatre	24 Voix
Monsieur HUET Marcelin	Cinq	5 Voix
Monsieur BORDIER Pierre	Quatre	4 Voix
Monsieur GAUDIN Joseph	Trois	3 Voix
Monsieur BOISSEAU André	Une	1 Voix
Monsieur LAVOUE Christian	Une	1 Voix
Monsieur POULAIN Jean-Marc	Une	1 Voix
Monsieur LANGLOIS Gustave	Une	1 Voix

Monsieur **Jean-Luc LANDELLE** ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé **Neuvième** Vice-présidente et a été immédiatement installé.





Procès Verbal  
Installation du Président et des Vice-président

Date : 15 Avril 2014

Commune	Nom	Prénom	Signature
ARQUENAY	LANGLOIS	Gustave	
ARQUENAY	OLIVIER	Jean-Pierre	
BALLEE	HUET	Marcellin	
BALLEE	JOUANNEAUX	Claire	
BANNES	LAVOUÉ	Christian	
BAZOUGERS	RAPIN	Yveline	
BAZOUGERS	FERRAN	David	
BAZOUGERS	LOCHU	Gérard	
BEAUMONT PIED DE BOEUF	GANGNAT	Pascal	
BOUERE	CHAUVEAU	Jacky	
BOUERE	AVALLART	Pierre	
BOUERE	MAHIEU	Céline	
CHEMERE LE ROI	LANDELLE	Jean-Luc	
COSSE EN CHAMPAGNE	MORAND	Marie- Claude	
EPINEUX LE SEGUIN	COTTEREAU	Michel	
GREZ EN BOUERE	LASSALLE	Jean-François	
GREZ EN BOUERE	PERTHUÉ	Evelyne	
GREZ EN BOUERE	GAUDIN	Joseph	
LA BAZOUGE DE CHEMERE	LEGEAY	Franck	
LA BAZOUGE DE CHEMERE	BOUCHET	Hervé	
LA CROPTE	LAMBERT	Paul	
LE BIGNON DU MAINE	BELLAY	Jean-Louis	
LE BURET	PENNEL	Ludovic	
MAISONCELLES DU MAINE	GENDRON	Didier	
MAISONCELLES DU MAINE	RUALT	Brigitte	
MESLAY DU MAINE	LAUNAY	Noëlle	
MESLAY DU MAINE	POULAIN	Jean-Marc	
MESLAY DU MAINE	GAUTIER	Huguette	
MESLAY DU MAINE	BORDIER	Pierre	
MESLAY DU MAINE	MONNERET	Françoise	
MESLAY DU MAINE	BOULAY	Christian	
PREAUX	FOUCAULT	Roland	
RUILLE FROID FONDS	HELBERT	Marie-Claude	
RUILLE FROID FONDS	CHAUVIN	Christophe	
SAINT BRICE	BOISSEAU	André	
SAINT BRICE	MOCHER	Frédéric	
SAINT CHARLES LA FORÊT	ABAFOUR	Michel	
SAINT DENIS DU MAINE	BOIZARD	Bernard	
SAINT LOUP DU DORAT	BREHIN	Jean-Claude	
VILLIERS CHARLEMAGNE	SABIN	Jacques	
VILLIERS CHARLEMAGNE	BUCHOT	André	
VILLIERS CHARLEMAGNE	FRETIGNÉ	Cécile	